

Strasbourg, le 18 janvier 2019

CERTIFICAT DE VALIDATION
DU DIPLOME D'ETUDES SPECIALISEES (D.E.S.)
DE MEDECINE GENERALE

Je soussignée, Madame Cléopé DE TURCKHEIM, Responsable Administrative Adjointe de la Faculté de Médecine de l'Université de STRASBOURG, atteste que :

Madame Fiona HUCHE

Né(e) le 23 septembre 1990 à Mulhouse (Haut-Rhin)

- nommé(e) **Interne en Médecine Générale**, à la suite des Epreuves Classantes Nationales/ECN de **Juin 2014**
- affecté(e) dans la subdivision ALSACE, par décision individuelle du Directeur de la Direction Régionale des Affaires Sanitaires et Sociales de STRASBOURG.
- a validé les **trois** années réglementaires d'internat,
- a validé, conformément aux dispositions en vigueur et de façon complète (enseignements théoriques, formation pratique, soutenance publique de mémoire de DES), le troisième cycle de spécialité de Médecine Générale.

En conséquence, et suite à la délibération de la Commission interrégionale de coordination et d'évaluation, le **DIPLOME D'ETUDES SPECIALISEES DE MEDECINE GENERALE** lui est délivré en date du **18 avril 2019**.

Ce certificat n'ouvre droit à l'exercice de la spécialité validée en France, dans les pays de l'Union européenne, dans les Etats parties à l'accord sur l'Espace économique européen et dans la Confédération suisse, sous réserve de la législation en vigueur, que sur présentation du « Certificat de réception au Diplôme d'Etat de Docteur en Médecine ».

La Responsable Administrative Adjointe,

Cléopé DE TURCKHEIM



Le diplôme définitif ne sera remis qu'en échange de l'original du présent certificat.

Il ne peut vous être délivré qu'un seul CERTIFICAT.
Veuillez établir sur papier libre toutes les copies qui vous seront nécessaires